

ASSOCIATION DES  
ANCIENS ET  
AMIS DU  
LAC-  
BLEU



# Echo de la Malègue



(3EME NUMERO – PRINTEMPS 2013)

Chers amis du Lac-Bleu,

Il y a quelques jours, je discutais du camp des pionniers en Islande avec l'un d'eux. Ces gars de 15-17 ans préparent tout le camp eux-mêmes : budget, itinéraire de la grande randonnée, billets d'avion, récolte de fond par un souper de soutien, des boulots, ventes, etc. Est-ce que beaucoup de jeunes de cet âge en sont capables ? C'est bien là que réside une force du scoutisme : apprendre à se débrouiller, en fonction de ses capacités et de son âge. Vous aussi en avez tiré beaucoup de choses positives, non ? Cela vaut bien que nous les soutenions de temps en temps, que ce soit financièrement, matériellement ou par un petit coup de main.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce 3<sup>e</sup> numéro.

Philippe Eugster, président.



## Saint-Georges 2013

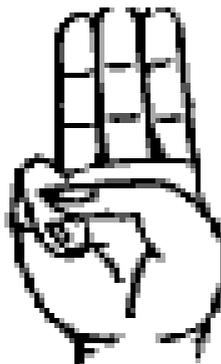
La Saint-Georges 2013 a eu lieu à Sainte-Croix le week-end des 27 et 28 avril, avec une invitée surprise : la neige !

Comme le veut la tradition, la Saint-Georges, dont la date officielle est le 23 avril, est l'occasion d'opérer les changements d'unité. Cette année, ce ne sont pas moins de 22 passages qui ont eu lieu. Un joli challenge pour les responsables de la tyrolienne !

Parmi ces 22 passages, 9 ont concerné des lutins ou louveteaux qui sont devenus éclaireuses ou éclaireurs, 6 de ceux-ci sont devenus cordées et pionniers, et 4 de ces derniers sont passés à la maîtrise.

Ainsi, Déborah Chervet est devenue cheftaine de ronde adjointe, Matthias Loup et Robin Zweifel chefs de troupe adjoints, et Olivier Völlmin chef matériel adjoint. Parmi les chefs actuels, Anatole Fouchon (Baribal), qui reste chef de poste, a laissé sa place de chef matériel à Cyril Albrecht qui était son adjoint. Lionel Martin (Chevreuil) est devenu son adjoint.

Bonne suite à eux !



## Week-end d'hiver

Le traditionnel week-end d'hiver du Groupe s'est déroulé cette année du 2 au 3 février 2013, au chalet des Roseyres près du Col du Pillon. 17 éclaireurs et éclaireuses y ont participé, accompagnés de 5 PICOS et encadrés par 9 membres de la maîtrise.



Au vu de l'hiver dont nous sortons à peine, l'enneigement était idéal pour la pratique de l'activité reine du week-end, à savoir la descente des pistes en chambre à air. Le fait qu'il neige durant tout le samedi après-midi a rendu la préparation et la finition des pistes un peu plus difficile mais, comme en témoignent les photos, le plaisir était au rendez-vous.





Au chapitre des anecdotes, signalons le nombre de lits du chalet inférieur au nombre d'inscrits, ce qui a eu pour conséquence que les garçons se sont tenus bien au chaud durant la nuit... Pour la seconde, il semblerait que le CG soit amoureux, c'est en tout cas ce qu'ont déclaré ceux qui ont goûté à ses pâtes un peu trop salées lors du repas de dimanche midi.



Des participants heureux

La chemise kaki, les pantalons bleus laissant le genou libre sont recommandés.

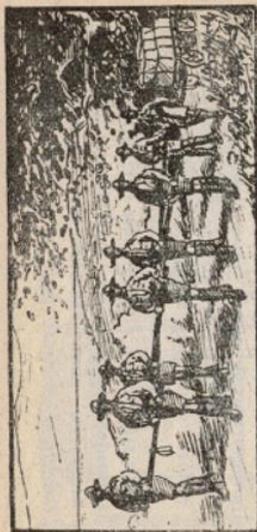
#### b) Entretien de l'équipement.

*Entretien du chapeau.* Pour rafraîchir un chapeau déformé, on le place sur une planche unie ; on applique sur les bords un linge humide et l'on repasse les ailes avec un fer très chaud. Puis on laisse chapeau et linge tranquilles pendant vingt-quatre heures.

*Entretien de la chemise ou de la blouse.* On se procure des boutons de rechange par troupe ou par patrouille. Il faut sécher les chemises à l'ombre pour qu'elles ne se fanent pas trop vite. On peut aussi, après chaque lavage, les tremper dans de l'eau teintée d'ocre jaune. Si la chemise est devenue trop claire, on la plonge dans de la teinture chimique (vert clair : 3 parties, brun charmois : 1 partie et ocre jaune). On essaie d'abord la teinte avec un morceau d'étoffe sans valeur.

La blouse convient spécialement aux garçons délicats. Elle doit avoir la même coupe que la chemise. Plusieurs instructeurs n'admettent que la chemise pour l'uniforme des Eclaireurs.

*Bâtons.* Les plus recommandables sont les bâtons en noisetier noir ou en frêne. Il ne faut pas marquer tous les dix centimètres sur son bâton. On indique les dix premiers et gradue le reste du bâton de cinq en cinq ou de dix en dix centimètres. On peut pyrograver ou limer ces marques, ou bien les indiquer avec de petits clous. Il faut se garder de faire des encoches profondes. La solidité du bâton en souffrirait.



## ÉQUIPEMENT D'ÉCLAIREUR

L'uniforme de l'Eclaireur n'est pas seulement hygiénique, il est aussi utile parce qu'il rapproche les garçons de toutes les classes sociales et nous fait comprendre que la valeur de l'Eclaireur ne dépend pas de son habit. Etant tous semblables en tenue d'Eclaireur, c'est par nos actes seulement que nous nous distinguons.

#### a) Equipement officiel (Règlement central des Eclaireurs suisses).

L'Eclaireur porte : Un chapeau d'Eclaireur aux ailes plates ; un bâton gradué en décimètres, long d'au moins 1 m. 20 ; un foulard aux couleurs de la section ou de la patrouille.

Ce sont-là les seuls effets d'équipements officiels. Les autres pièces de l'uniforme doivent être autant que possible les mêmes pour tous, sans que cela incite les Eclaireurs à des dépenses trop fortes.

*Foulard.* Les foulards triangulaires engoncent moins le cou que les carrés. Ces triangles peuvent servir en même temps aux exercices de pansement. Avant de nouer le foulard autour du cou, il faut l'enrouler en cravate.

*Culotte.* Courte, droite et large, elle est recommandable à tous égards. Elle est hygiénique. Si tous les Eclaireurs d'une section ont la culotte de même couleur, la troupe a meilleure façon (couleur brune, kaki ou bleue).

**c) Effets d'équipement recommandés.**

1. *Bonnet de police.* Très pratique au campement, surtout la nuit, quand on couche sous la tente. En vue de l'uniformité, le bonnet de police devrait être fourni par la troupe.
2. *Bandes molletières.* Elles sont utiles dans la neige et dans la broussaille. Afin qu'elles placent toujours bien, il faut toujours réserver la même bande pour la même jambe.
3. *Ceinturon* avec mousqueton. Les bretelles cuir ou courroies de charge ne sont pas toujours recommandables ; n'étant pas élastiques, elles gênent les mouvements et n'ont leur raison d'être que quand il faut suspendre des objets lourds au ceinturon.
4. *Sacoche* (imperméable) contenant le couteau de poche, le livret, la carte, un carnet, du papier de journaux, des allumettes, un crayon, de la craie, une ficelle, une bougie, le nécessaire.
5. *Nécessaire d'Eclaireur.* Petite boîte ou petit rouleau contenant : épingles, épingles de sûreté,

aiguilles, fil blanc, fil noir, boutons pour la chemise et pour la culotte, cordons de souliers, taffetas anglais, une bande de gaze hydrophile ou mieux, une cartouche de pansement (voir pharmacie d'urgence).

**d) Paquetage I (pour un jour)<sup>1</sup>.**

Sac de montagne, pélerine, deux mouchoirs, sacoches. Gamelle ou réchaud. Assiette en métal, cuiller, fourchette. Boîtes pour le thé, le sucre, le sel. Sac à pain.

**Paquetage II (pour plusieurs jours).**

Ajouter au paquetage I : une couverture de laine, quatre mouchoirs, une chemise, des souliers légers, des bas de rechange, un nécessaire de toilette (savon, brosse à dents, peigne, lavette, linge), caleçon de bain, jersey ou canisole.

Les brosses à habits ou à souliers, le savon à détacher, la graisse à souliers, peuvent faire partie du matériel de la patrouille.

**e) Matériel de troupe.**

Faute de place, quelques remarques seulement : *Cuisine.* Les petites gamelles sont avantageusement remplacées au camp par de grands seaux (à confiture). La *marmite norvégienne* (autocuiseur) rend d'immenses services.

*Tentes.* Une tente imperméable est la seule qui convienne aux campements d'Eclaireurs, quoi-

<sup>1</sup> Paquetages d'après le *Livret de l'Eclaireur*, troupe unioniste de Neuchâtel.

## Communications

### **AG – Raclette 2013 : le 28 septembre**

Chers membres, vous avez reçu, joint à ce 3<sup>e</sup> numéro de notre Echo de la Malègue, une information concernant l'AG – raclette 2013.

Pour rappel, elle aura lieu à la Malègue. Nous vous attendons à 10h pour l'AG qui sera suivie du verre de l'amitié. La raclette débutera aux environs de midi. Inscription à l'aide du bulletin annexé ou à [anciens@lac-bleu.ch](mailto:anciens@lac-bleu.ch).

### **Cotisations**

Pour 2013 : 40.- (inchangé) à payer par bulletin de versement (CCP 17-255574-9, IBAN CH93 0900 0000 1725 5574 9). Tout don est bien entendu fort apprécié et utile à l'Association et au Groupe.

### **Transport pour le camp d'été**

Le groupe cherche un conducteur pour la camionnette de matériel pour le camp d'été, les samedi 10 et mercredi 21 août. Le permis voiture est suffisant. S'annoncer auprès du chef de groupe Chocard ([cg@lac-bleu.ch](mailto:cg@lac-bleu.ch)). C'est important pour eux !

### **Changements d'adresse**

Afin de ne pas se perdre de vue, merci de signaler tout changement d'adresse par courriel à : [anciens@lac-bleu.ch](mailto:anciens@lac-bleu.ch)